



**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE PUBLIQUE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 NOVEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt deux, le 9 novembre à dix-huit heures trente, le conseil municipal s'est réuni à la mairie, en séance publique sous la présidence de M. Xavier BECK, Maire.

Etaient présents : MM. CASTEL, FRASNETTI, Mme ELLENA, M. DALMASSO, Mme ROLAND, M. TRAPHAGEN, Mme SPAGLI, Adjoints, M. MALLEA, Mmes BRUALLA, BAJON, M. ANGIOLINI, Mme PICCINI, M. ANGIBAUD, Mme GUASCO, MM. SIMON, RAMOS, Mme HERVOUET, M. QUARANTA, Mme BOUDABOUS, MM. ROSELLINI, GUGLIELMI, Conseillers Municipaux.

Etaient excusés ou absents : Mme ZAMBERNARDI pouvoir à M. BECK, M. DESCAMPS pouvoir à M. MALLEA, Mme FRANCH pouvoir à M. GUGLIELMI, Mme VEGAS, M. POMMERET, absents.

Nombre de conseillers : en exercice : 27, présents : 22, votants : 25.

Madame BOUDABOUS a été élue secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

Administration générale

- 1 - Instauration et tarification du stationnement horodaté rue du Docteur Lyons
- 2 - Participation financière des familles pour les séjours sportifs organisés pendant les vacances scolaires d'hiver, de printemps et d'été par le service des sports
- 3 - Métropole Nice Côte d'Azur – Communication du rapport d'activité du 1er janvier au 31 décembre 2021

Finances

- 4 - Créances éteintes
- 5 - Plage Mala – répartition des frais d'enlèvement des ordures ménagères et de surveillance de la baignade pour la saison estivale 2022
- 6 - Mise en place de l'instruction M57 à compter du 1er janvier 2023 – fixation du mode de gestion de l'amortissement des immobilisations de la commune
- 7 - Reprise et constatation des provisions
- 8 - Décision modificative n°3 – budget principal 2022

La délibération n°1 « Instauration et tarification du stationnement horodate rue du docteur Lyons » est retirée de l'ordre du jour.

- 2 - PARTICIPATION FINANCIERE DES FAMILLES POUR LES SEJOURS SPORTIFS ORGANISES PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES D'HIVER, DE PRINTEMPS ET D'ETE PAR LE SERVICE DES SPORTS

La délibération est adoptée à l'unanimité.

- 3 - METROPOLE NICE COTE D'AZUR – COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

La délibération est adoptée à l'unanimité.

- 4 - CREANCES ETEINTES

La délibération est adoptée à l'unanimité.

- 5 - PLAGE MALA – RÉPARTITION DES FRAIS D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DE SURVEILLANCE DE LA BAIGNADE POUR LA SAISON ESTIVALE 2022

La délibération est approuvée par 24 voix pour et 1 abstention (M. DALMASSO).

- 6 - MISE EN PLACE DE L'INSTRUCTION M57 À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2023 – FIXATION DU MODE DE GESTION DE L'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS DE LA COMMUNE

La délibération est adoptée à l'unanimité.

- 7 - REPRISE ET CONSTATATION DES PROVISIONS

La délibération est approuvée par 24 voix pour et 1 abstention (M. GUGLIELMI).

- 8 - DÉCISION MODIFICATIVE N°3 – BUDGET PRINCIPAL 2022

La délibération est adoptée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES : NEANT

La séance est levée à 19 h 00.